

Variété : une Genevoise d'autrefois : Mme Amélie Munier-Romilly

Autor(en): **Gautier, Emilie / Munier-Romilly, Amélie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **7 (1919)**

Heft 79

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

périence seule sera décisive. Ainsi, l'entrée des femmes dans la communauté politique n'aurait point comme conséquence de doubler simplement le vote des hommes. Elles encourraient moins le risque d'être absorbées par eux et de voir rendu inefficace l'appoint de leurs qualités de sexe et de leurs préoccupations morales.

Les femmes ne prétendent donc point, en devenant des citoyennes, remplacer du jour au lendemain ce monde imparfait par un monde parfait; si, pas plus que les hommes, elles ne méconnaissent les dangers des partis politiques, les abus qu'ils engendrent, elles croient que cela tient tout autant aux défauts de la nature humaine qu'à l'organisation de l'Etat. Elles croient également que, si elles veulent faire œuvre d'assainissement et faire bénéficier la collectivité de leur plus grande délicatesse morale, il faut qu'elles entrent dans les foyers même où s'élabore la vie politique.

Et n'apporteraient-elles au sein des partis que la conscience de leurs déficits, que leur sincérité, que leur scrupule à ne pas promettre plus qu'elles ne peuvent tenir, à ne pas employer de mots plus grands que les choses, qu'il vaudrait encore la peine de leur en ouvrir les portes et de les accueillir comme des éléments de régénération.

ROSE RIGAUD.

De-ci, De-là...

Le 12 mai s'ouvrira à Zurich, pour la durée d'une semaine, un Congrès international organisé par le Comité international des femmes pour une paix durable, et que présidera Miss Jane Adams, de Chicago, bien connue dans le monde du féminisme et du travail social.

Ce Congrès est l'héritier en ligne directe de celui qui se tint à La Haye, en avril 1915, et duquel sortit le Comité international des Femmes pour une paix durable, avec des branches dans la plupart des pays. On se rappelle à quelles vives polémiques donna lieu ce Congrès de La Haye, et comment, notamment, les femmes françaises et anglaises organisées refusèrent de s'y rendre, estimant avec raison que c'était nuire à la cause de l'internationalisme plutôt que la servir que de vouloir reprendre en pleine guerre les relations internationales. Nous ne voyons pas d'ailleurs que soit sorti de ce Congrès de La Haye des résultats probants bien tangibles.

Aujourd'hui, la situation peut paraître changée. Il nous semble toutefois qu'il est trop tôt encore pour organiser de vastes Congrès internationaux publics. La paix n'est pas encore signée, et de récents événements montrent à quelles dissidences peuvent conduire de simples préliminaires. Des prises de contact, même entre personnes désireuses d'entente et de conciliation, peuvent encore être la source de heurts subits, de malentendus graves, plus graves pour la cause qui nous tient à cœur que le bénéfice d'un échange d'idées. Mieux vaut laisser encore à l'œuvre d'apaisement le temps de se faire tout doucement. De plus, puisque tous les pays ne peuvent pas ni ne veulent pas encore, pour des raisons dont nous sommes incapables, nous les neutres, de mesurer la cause profonde de souffrances indicibles, participer à ces séances, nous estimons que le titre de Congrès internationaux ne convient pas à celles-ci. Car nous ne saurions considérer, comme on ne l'a fait que trop souvent dans des réunions analogues à celles de Zurich, que des personnalités isolées venues là à titre purement individuel, soient représentatives de l'opinion de la majorité des femmes de leur pays, alors que les groupements féminins organisés n'y envoient pas de délégués. Il ne peut s'agir, dans ces conditions, que de Congrès partiels. Aussi trouvons-nous plus sage l'attitude actuelle des grandes Associations féministes internationales, qui, ou renoncent pour le moment à l'idée d'un Congrès, ou en remettent l'exécution à 1920 au plus tôt; ou encore n'entrevoient maintenant que la possibilité de rencontres de Comités tout à fait restreints.

Nous n'en souhaitons pas moins aux organisatrices du Congrès de Zurich, dont nous respectons le courage et les convictions, que ces réunions leur apportent ce qu'elles en attendent.

VARIÉTÉ

Une Genevoise d'autrefois : M^{me} Amélie Munier-Romilly

Tout récemment, une exposition réunissait à Genève un certain nombre de portraits de M^{me} Munier-Romilly, entourés de meubles et de bibelots de son époque, c'est-à-dire de la Restauration et du règne de Louis-Philippe. L'idée était charmante. Notre cité a connu des temps plus glorieux, elle n'en a pas connu de plus heureux.

Amélie Romilly naquit à Genève en 1788. Sa famille, d'origine française, avait émigré lors des persécutions religieuses. Son père mourut jeune encore, laissant sa veuve et ses filles dans une position très modeste. La petite Amélie (elle avait 13 ans) qui avait déjà du goût pour le dessin, se mit à faire des découpures pour gagner quelque argent. C'était la mode alors. Des sujets de genre, des fleurs, des paysages, découpés au canif, ornaient les abat-jour, les écrans, les albums. Adam Töpffer vit les découpures de la fillette, y discerna un talent naissant, et lui donna ses premières leçons de dessin. Mais son vrai maître, celui qui fut toute sa vie son conseiller, son modèle et son paternel ami, fut Firmin Massot, qui était alors le portraitiste à la mode. Il avait son atelier à la maison de la Bourse française, la même où Töpffer place la scène de la *Bibliothèque de mon oncle*.

L'élève travaillait à côté du maître, admise parfois à copier ses modèles; il lui prodiguait les bons conseils, mais elle ne connut jamais la forte discipline de l'Ecole, les études sérieuses et surtout celle du nu et de l'anatomie.

A 18 ans, elle avait déjà des élèves, à 19, elle exécutait son premier portrait au crayon, qui lui fut payé *deux écus neufs*!

Mais elle sentit qu'il fallait d'autres aliments à son talent.

Au commencement de l'année 1812, elle partit pour Paris, accompagnée de sa mère, pour étudier, suivant sa formule, « l'antique et les grands maîtres ». Les dames Romilly furent très bien accueillies par la colonie genevoise établie à Paris, et ce fut un Genevois, le peintre Reverdin, qui dirigea les études de la jeune fille.

Il le conduisit dans les ateliers des maîtres du temps : Gérard, Guérin, Isabey. Elle leur montra quelques-uns de ses portraits. Tout en lui prodiguant les encouragements, ils lui signalèrent de graves lacunes : insuffisance du dessin, ignorance de la perspective, et lui conseillèrent d'étudier le corps humain d'après l'antique. M^{me} Romilly dut donc chaperonner sa fille dans les galeries du Louvre, non sans être un peu choquée de la voir copier des nudités. Qu'eût-elle dit des modèles vivants? Ce fut à ce moment aussi qu'Amélie apprit à peindre à l'huile : jusqu'alors elle n'avait manié que le crayon et l'estompe.

On était en 1812, l'apogée de l'Empire, le rayonnement avant la chute toute proche : entre une fête et un spectacle on parlait en riant des projets de l'Empereur à propos d'une campagne en Russie... Comme nous en 1914, on dansait sur un volcan...

Au premier abord, la capitale avait un peu effrayé la jeune Genevoise, habituée au calme des rues de la vieille ville. Mais bientôt le charme opéra, la griserie de Paris gagna la jeune artiste, qui souvent y retourna et toujours avec plaisir.

Ce séjour ne dura que sept mois, au bout desquels Amélie Romilly retrouva son pays, ses vieux amis et le paisible atelier de la Bourse française.

Le succès vint l'y chercher. Tous les étrangers de passage à Genève allaient se faire peindre chez Massot : ne pouvant suffire à toutes les commandes, il envoyait des clients à sa jeune

Aussi, il a voté, en 1890, la revision constitutionnelle instituant le principe de l'assurance-accident et maladie; en 1907, celle instituant le principe d'une législation fédérale sur les arts et métiers; en 1887, la loi instituant le monopole de l'alcool.

Le parti radical, si nous l'en croyons, « correspond (*sic*) aux intérêts du peuple et à ses aspirations. Né du peuple, le parti radical tient à rester le porte-parole puissant des couches profondes de la nation dont il dirige les destinées d'une main sûre¹ ». Mais il ne veut pas de la nomination du Conseil fédéral par le peuple, qui « donnerait trop de puissance aux masses anonymes et irresponsables² (!) »

Les radicaux savent, disent-ils « faire place, au pouvoir, à des représentants de la minorité, car ils ne craignent pas la discussion; ils la recherchent, au contraire, persuadés que toutes les bonnes volontés sont utiles au pays³ ». Mais ils s'inscrivaient contre la R. P. au nom du concert confédéral « parce que c'est un morceau de musique où l'on voudrait faire jouer à la fois, sur des rythmes différents, une harpe, un tambour, une flûte, une grosse caisse⁴... » Nous abrégeons, pour éviter l'éclat de cette effroyable cacophonie!

Les femmes seront excusables si, après ce premier contact avec la littérature des partis, il leur reste encore un peu de trouble dans l'esprit!

Il semble cependant ressortir de tout ceci que deux grandes idées sont en présence: *l'idée libérale* — liberté individuelle et indépendance des cantons — et *l'idée collectiviste*, plus proche de *l'idée nationale*. Entre ces deux idées, dont chacune contient un élément politique et un élément social, il faudrait avoir le courage de choisir. Si l'on admettait sans réserve la première, on accorderait sa sympathie au parti libéral-démocratique et on y prendrait place à l'extrême droite. Si l'on admet la deuxième, on se prononcerait en faveur du parti socialiste et, suivant ses idées sur l'emploi des moyens, on deviendrait socialiste d'Etat ou socialiste révolutionnaire. Celui qui voudrait concilier les idées dans une sage mesure ou qui, sympathique à l'idée communiste ne croirait pas à sa réalisation pleine et entière, trouverait dans le parti radical un cadre assez souple pour ne pas le meurtrir et capable de s'élargir.

Ce point de vue eût été juste il y a une vingtaine d'années. Mais à cette heure, l'idée libérale pure n'est plus guère représentée. Les deux idées se mêlent, s'enchevêtrent dans les programmes; il existe même dans le parti libéral une fraction avancée plus près de l'idée collectiviste, plus large au point de vue social, plus généreuse dans ses vues de collaboration que la majorité du parti radical. Au sein de celui-ci, d'ailleurs, se trouvent de chauds partisans, des coopératives de consommation, auxquels ils fournissent autant et plus de sociétaires que le parti socialiste.

Il faut aller plus loin. Le principe de la R. P. l'ayant emporté, il ne reste plus guère au programme politique dans son orientation vers la démocratie la plus entière que la nomination du Conseil fédéral par le peuple, le suffrage féminin — que nous supposons admis, puisque nous cherchons à éclairer des *citoyennes* — le referendum en matière de politique étrangère, soit ratification des traités de commerce par le peuple, et le maintien de l'équilibre entre l'autonomie des cantons et l'unité suisse. Questions dont nous ne méconnaissons point l'importance. Mais il faut s'avouer qu'actuellement le problème économique et

social l'emporte sur le problème politique, que, tant au cantonal qu'au fédéral, c'est sur le terrain économique que se donnent les grandes luttes, et que ce sont des lois économiques qui régissent l'évolution des partis politiques. Témoin, la constitution du parti agraire et du parti Jeune-Radical de la Suisse allemande dont les membres se recrutent surtout parmi les employés et les fonctionnaires.

Et ici, quelle que soit la gamme des tons qui existe entre l'idée libérale pure et l'idée communiste, on peut établir une ligne de démarcation bien nette; et celle-ci se trace entre les partisans du régime capitaliste, même disposés aux plus larges concessions aux intérêts ouvriers, et ceux qui en demandent la suppression; entre les partisans des coopératives de production et les défenseurs du patronat, entre ceux qui, tout en cherchant à l'améliorer largement, veulent maintenir l'état social actuel et ceux qui cherchent à l'édifier sur de nouvelles bases; entre ceux qui veulent des réformes venant d'en haut, octroyées dans un sentiment très louable de fraternité, et ceux qui les veulent venant d'en bas, imposées, parce qu'ils envisagent qu'ils font œuvre de justice. « Même si l'on était partisan de l'impôt direct fédéral, écrivait le correspondant neuchâtelois de la *Gazette de Lausanne*, qu'il faudrait encore s'y opposer par crainte de l'abîme socialiste¹. »

Nous ne saurions illustrer mieux que par cette citation la grande ligne de démarcation qui sépare actuellement les courants politiques. Si l'on est favorable au régime capitaliste, la similitude des tempéraments, des idées, des aspirations, des conditions sociales, ou des intérêts professionnels dirigeront le choix. Si l'on adopte le point de vue opposé, on sera socialiste, même sans figurer sur les listes du parti et sans en accepter toujours le mot d'ordre. D'ailleurs, ce dernier s'assouplit et, par les scissions qui s'y annoncent, fait plus de place à l'opinion individuelle.

Les femmes entreront donc dans les partis; mais il est à désirer qu'elles le fassent sans précipitation, et pas avant de s'être fait une forte conviction. L'adhésion formelle a une association politique est un acte d'une importance considérable, que seule permet une sérieuse préparation civique.

Si nous n'envisageons ni l'urgence, ni même la raison d'être des groupements politiques de femmes, nous ne préconisons pas, pour autant, la dissolution des sociétés suffragistes dès l'instant où leur but sera réalisé. Parce que, premièrement, cet objectif ne sera peut-être atteint que graduellement: sur le terrain communal d'abord, sur le terrain cantonal ensuite, enfin, sur le terrain fédéral. Que, ces points acquis, elles auront à reviser dans le sens d'une complète égalité des sexes, le code civil, le code pénal, l'échelle des salaires. Qu'enfin, dans la lutte anti-alcoolique, dans la lutte contre l'immoralité, pour la protection de l'enfance, elles tiendront à se sentir proches les unes des autres. Elles auront en outre, après avoir travaillé à l'émancipation des femmes à chercher à les rendre plus dignes et plus capables d'être libres. D'ailleurs, des sections de femmes seront sans doute créées au sein des partis politiques. Celles qui y entreront ne seront pas nécessairement enlevées aux associations antérieurement existantes; car, à côté du programme général, il restera, nous semble-t-il, suffisamment de points où des électrices appartenant à des couleurs différentes pourront travailler sans se heurter. Société d'Utilité publique des femmes suisses, Amies de la jeune fille, Ligues de femmes abstinences, Fédération abolitionniste, etc., constitueront des organisations toutes prêtes et aisément mobilisables en cas de besoin. Evidemment, ici, l'ex-

¹ G. Chaudet, *Histoire du parti radical suisse*, p. 159.

² *Ibidem*, p. 154.

³ *Ibidem*, p. 159.

⁴ *Ibidem*, p. 154.

¹ Nous faisons la citation de mémoire.

amie. Dès que Genève eût trouvé la prospérité avec la liberté, les arts et les sciences y fleurirent comme par miracle et les étrangers y affluèrent. Non des oiseaux de passage, y accourant comme en une ville d'eaux, mais des hôtes moins fugitifs, attirés par la beauté du pays et les ressources intellectuelles de la « plus grande des petites villes. » Bientôt l'atelier d'Amélie Romilly fut célèbre. A Paris, elle avait fait la connaissance du grand acteur Talma. Il avait posé pour elle et la recommanda à plusieurs artistes : la Duchesnois, M^{lle} Mars, la Catalini, etc. Elle peignit aussi M^{me} de Staël, Bellot, Rossi, Capo d'Istria, bien d'autres. Elle se lança même dans la composition ; des « Othello », des « Roméo et Juliette », scènes romantiques du genre troubadour, datent de cette époque. Il faut convenir qu'elles n'ajoutent rien à sa gloire.

Amélie Romilly avait passé trente ans, l'âge où, dans ce temps-là on « plantait la seconde épingle au bonnet de Sainte-Catherine ». Elle réussissait partout : elle était admirée, fêtée, très répandue dans le monde, quand tout à coup ses amis stupéfaits apprirent ses fiançailles avec un jeune candidat en théologie : David Munier.

La brillante mondaine, devenir femme de pasteur, avec toute l'austérité, tous les renoncements que comportait ce titre en 1820 ! Cela paraissait insensé. Mais David Munier avait 25 ans, il était beau, il fut aimé. Le mariage eut lieu en 1821, et fut très heureux.

Le jeune pasteur comprit qu'on ne pouvait enfermer ce brillant oiseau dans la cage d'une austérité trop sévère. Prédicateur de talent, il n'avait pas la piété étroite et rigide du « Réveil », et il autorisa les séjours à Paris, les visites chez Talma, les fêtes, tandis, que de son côté, Amélie exerça dans sa paroisse de Chêne les vertus modestes d'une femme de ministre du St-Evangile.

En 1831, M. Munier fut nommé professeur à l'Académie de Genève. Dès lors, le ménage habita la ville, une maison sise à la place St-Antoine, qui tomba depuis lors sous la pioche du démolisseur.

Là les deux époux exerçaient l'hospitalité la plus simple et la plus charmante. Rodolphe Töpffer, Auguste de la Rive, Sismondi, étaient les hôtes habituels de la maison. Dans le jardin était l'atelier, où l'infatigable artiste continuait à travailler sans relâche. Quatre enfants étaient venus embellir ce foyer. Hélas ! un seul devait survivre à ses parents : l'aînée, l'unique fille, qui devint plus tard M^{me} Arthur Chenevière.

Nous avons mentionné les séjours à Paris ; elle en fit six en tout, travaillant avec acharnement pour acquérir le plus possible en peu de temps. En 1836, elle fit un voyage en Angleterre avec une jeune Genevoise, M^{lle} Pictet-Calandrini, qui lui avait été confiée par ses parents. Elle séjourna chez l'évêque de Winchester et chez le duc de Gordon, y peignit un grand nombre de portraits et y visita des artistes en renom. Ce furent là les seuls voyages de sa vie. Elle ne connut point l'Italie, ni la Hollande, ni l'Allemagne — et même très peu la Suisse, nous semble-t-il. On ne voyageait guère, du temps des chaises de poste, et le pied mignon d'Amélie (l'exposition nous montre ses souliers, in vraisemblablement petits) ne suivit pas l'ami Töpffer dans ses *Voyages en zig-zag*.

Dans l'existence la plus heureuse, les épreuves ne manquent jamais. M^{me} Munier vit mourir son plus jeune fils, Henri, à quatre ans et demi : plus tard, ce fut Maurice, un charmant jeune homme de dix-huit ans. Enfin, déjà vieille, elle eut la douleur de perdre son fils Isaac, âgé de trente-quatre ans.

Après ce dernier coup, le pinceau tombe de ses mains actives. Elle fait encore un ou deux crayons de ses petits-

enfants, puis c'est le grand âge, le déclin... Tous les amis d'autrefois étaient morts ; le régime politique avait changé. La Genève de 1820 et de 1840 avait disparu. La mélancolie envahissait cette âme d'artiste et de femme. Enfin, elle s'éteignit en 1875 ; elle était dans sa quatre-vingt-septième année.

Amélie Munier-Romilly ne fut pas une grande artiste. Les études sérieuses lui manquèrent. Son dessin fut toujours défectueux. Sa facilité extraordinaire lui fut un piège. Elle travaillait trop vite, et cela se sent dans son œuvre. Mais elle fut artiste dans l'âme, parce qu'elle aimait passionnément son art, non seulement dans la jeunesse, comme cela arrive à tant et tant de gens, mais toute sa vie, dans la bonne et mauvaise fortune. Cette infatigable eut le don de créer de la vie : sur ces corps, souvent mal dessinés, le visage est toujours vivant. Malgré le désir d'idéaliser ses modèles, travers naturel aux peintres mondains, elle a tel talent de ressemblance qu'on retrouve chez les petits-fils des traits des grand-pères peints par elle. La plupart de ses portraits sont à l'estompe « à la sauce » comme on disait alors, procédé bien démodé, mais qui faisait fureur au temps des guitares. Elle fit un nombre incroyable de portraits : plus de cinq mille ! — parmi lesquels quantité d'enfants, qui paraissent un peu conventionnels : toujours les mêmes « amours joufflus ». Mais il faut songer que la photographie n'existait pas, et que pour peindre ces petits modèles toujours en mouvement, il fallait s'aider uniquement d'observations et de souvenirs, de là une facture un peu molle, un peu imprécise.

Ce qui nous plaît et nous attire chez cette Genevoise d'autrefois, c'est la femme plus que l'artiste, la femme d'esprit et de cœur, qui savait amuser ses modèles et attirer chez elle les hommes les plus distingués parmi ses contemporains. Elle a vécu dans un temps où l'on a beaucoup pensé et beaucoup causé, beaucoup écrit et beaucoup peint. Hier encore, cette époque paraissait ridicule, et l'épithète de « mil huit cent trente » était presque une injure. Aujourd'hui, le 1830 est à la mode : on en recherche les meubles et les bibelots, c'est peut-être parce que la sérénité de ce temps-là contraste avec la brutalité du nôtre ? Les grandes questions qui nous passionnent ne troublaient pas l'âme de nos grand-mères. M^{me} Munier ne pouvait être féministe, car le féminisme n'existait pas alors. Mais pour nous le vrai féminisme est celui qui signale partout et toujours les talents et l'influence de la femme. A ce titre, nous apportons notre discret hommage à cette Genevoise d'élite qui fut si complètement de son pays, et si parfaitement de son époque.

Genève, 29 avril 1919.

Emilie GAUTIER.

Les Femmes et la Chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Close le 5 avril déjà, mais par conséquent trop tard pour qu'il nous fût possible d'en rendre compte dans notre dernier numéro, la session de printemps des Chambres fédérales n'offre plus de ce fait un grand intérêt d'actualité. Elle n'en offre pas non plus un très grand quant aux sujets qui y furent traités, et surtout quant à l'allure générale des débats : les chroniqueurs s'accordent à reconnaître que ce fut une session terne, aux discussions sans ampleur, peu fréquentée, hâtivement terminée par des députés inattentifs ou somnolents... Décidément, le Conseil National élu d'après le vieux système majoritaire paraît à bout de souffle, et il est urgent que les élections proportionnalistes de l'automne prochain lui infusent un sang nouveau, en même